



COMMUNIQUE DE LA MUNICIPALITE

ANNULATION DU MARCHÉ

Le 1er ministre a décidé, entre autres mesures, la fermeture des marchés de plein air.

Des dérogations sont possibles mais Graçay disposant de plusieurs commerces alimentaires, nous n'entrons pas dans le cadre de ces possibles exceptions.

Par ailleurs, une grande partie des commerçants habituels nous ont informé de leur décision de ne pas être présents.

**Aussi le marché du jeudi est annulé
jusqu'à nouvel ordre.**

Des affiches seront apposées sur les panneaux d'information municipale.

Nous vous demandons de partager cette information et d'informer par téléphone les personnes de votre connaissance ne disposant pas des outils internet.

Merci et continuons à rester chez nous au maximum.